

L’Affaire des anarchistes

Sébastien FAURE

Les Anarchistes et l’affaire Dreyfus (Présentation de Philippe Oriol)
(Editions CNT, 88 p., 2002).

PUBLIE en février 1898 dans *le Libertaire*, en quatre livraisons, avant de paraître, dans la foulée, en brochure, le texte de Sébastien Faure, *les Anarchistes et l’affaire Dreyfus*, reflète sa position et celle de ses amis à un moment de leur combat dreyfusard – ou dreyfusiste comme on disait alors. D’autres anarchistes, en revanche, et non des moindres – Jean Grave, Emile Pouget – adoptèrent des positions sensiblement différentes, et toutes se nuancèrent ou évoluèrent au fil du temps. C’est à l’analyse de cette diversité libertaire que s’attache Philippe Oriol dans une très fine présentation du texte de S. Faure, qui rend cette réédition encore plus opportune et à laquelle nous accorderons nos faveurs.

« L’histoire, écrit P. Oriol, n’a pas retenu ce que fut l’engagement des anarchistes dans l’affaire Dreyfus. » Pas davantage qu’elle n’a gardé en mémoire les propos laudatifs de Charles Péguy sur ces hommes qui « seuls firent leur devoir... et firent mieux qu’ils n’étaient tenus à faire comme anarchistes ». Ils le firent non pour défendre l’officier, mais pour s’opposer – et vigoureusement – à la machination dont il fut victime et à l’« infâme coalition » réactionnaire qui l’orchestra.

A juste titre, P. Oriol insiste sur la nécessité d’étudier sur la durée (1894-1899) l’implication des anarchistes dans l’Affaire pour y percevoir les évolutions. Quand elle éclate, le mouvement libertaire est au plus bas : le procès des Trente vient de s’achever (juillet 1894), les « lois scélérates » criminalisent ses militants, sa presse est interdite ou sabordée. On admettra aisément que, dans ces conditions, le sort d’un galonné victime de ses pairs n’ait pas été au premier rang des préoccupations des libertaires. Que Dreyfus fût juif – et « traître » parce que juif – n’attira pas davantage leur attention. L’antisémitisme les laissait, au mieux, indifférents et P. Oriol fournit quelques exemples de cette « totale aberration » – commune aux différentes écoles du socialisme – qui légitimait le « délirant glissement sémantique » du « juif » au « capitaliste » et peuplait, entre autres, les pages du *Père peinard* d’E. Pouget, de nauséabonds « youtre » et « youpin ». S. Faure avouera plus tard : « Nous avons eu le très grand tort de ne nous élever ni assez tôt, ni assez vigoureusement contre le courant antisémitique. » Ce fut sans doute son principal mérite.

On sait le rôle que joua Bernard Lazare – dont P. Oriol annonce, pour l’année prochaine, une biographie qu’on lira avec intérêt. En dénonçant avant tout le monde l’erreur judiciaire, il lança l’Affaire. Quand il publie son premier mémoire en défense, en 1896, la presse anarchiste est, depuis un an, de nouveau autorisée à paraître. Alors que *les Temps nouveaux* de J. Grave n’accordent que peu d’intérêt aux arguments de B. Lazare, *le Libertaire* de S. Faure ne tarde pas à lui emboîter le pas, en s’occupant d’abord de convaincre les compagnons réticents de l’importance du combat à mener. « Cette prise de conscience, note P. Oriol, ne se fit pas sans difficultés, sans atermoiements, sans ruptures. » La révélation, en novembre 1897, de la responsabilité d’Esterhazy et la publication du second mémoire de B. Lazare, *Une erreur judiciaire. L’affaire Dreyfus* changent la donne : l’erreur devient machination. De plus en plus actifs, S. Faure et ceux du *Libertaire* s’engagent dans la bataille pour la révision du procès. De leur côté et chacun dans leur style, J. Grave et E. Pouget s’en tiennent toujours aux principes : l’anarchisme doit se situer avec détermination au-dessus de la mêlée car il aurait tout à perdre à s’y plonger.

Passionnante se révèle, sous la plume de P. Oriol, la confrontation entre ces deux positions antagonistes et, finalement, assez typiques d’une permanente hésitation de l’anarchisme face au réel. S’y inclure ? S’en exclure ? L’histoire de ce mouvement de pensée et d’action fourmille d’exemples où le même dilemme se représenta. Ce qui fait sans doute la singularité de cet épisode, c’est, d’une part, le progressif ralliement des rétifs (dont E. Pouget, mais pas J. Grave) à la cause des dreyfusards et, de l’autre, les illusions politiques qu’il induisit au sein du mouvement anarchiste – certains n’hésitant pas à parler de dérive.

Il est difficilement contestable, en effet, qu’en fournissant, en 1898, le gros des manifestants dreyfusards, les anarchistes, qu’on le veuille ou non, ralliaient aussi le camp d’une fraction de la bourgeoisie contre l’autre et, davantage que les principes – qui peuvent être, comme chacun sait, modulables –, ils abandonnaient leur terrain naturel, celui de la lutte de classe. L’expérience du *Journal du peuple*, quotidien fondé et dirigé par S. Faure grâce au financement de la communauté juive, reste très révélatrice de cette « républicanisation » de l’anarchisme dreyfusard. Outre qu’elle entraîne concomitamment la cessation

volontaire de parution du *Libertaire* et du *Père peinard* – J. Grave, lui, maintient *les Temps nouveaux* –, elle signe son intégration, même critique, au bloc républicain.

Cela dit, et quel que soit le jugement porté, il n'en demeure pas moins qu'on ne voit pas quel autre choix s'offrait aux anarchistes que celui de la justice contre l'ordre et de la victime contre le bourreau. Nul autre, soutint S. Faure, nul autre qui ne compromît l'idée anarchiste elle-même. Cette thèse, les compagnons finirent par l'adopter très majoritairement et par s'y tenir. Ils n'y gagnèrent finalement pas grand-chose, sauf l'honneur, et, nous dit P. Oriol, « une manière de légitimité » provisoire. Provisoire, car, sitôt l'affaire terminée, les dreyfusards se chargèrent de les remettre à leur place : en face. Et ils se retrouvèrent presque seuls à défendre leurs innocents – Durand et Rousset, par exemple – dont le sort n'émut pas outre mesure ces intellectuels que l'Affaire venait pourtant de promouvoir au rang de dignes représentants de la conscience humaine.

Marcel Leglou